

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 FEVRIER 2020

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal,

- **a approuvé** le compte administratif et le compte de gestion de 2019 du budget général qui fait ressortir un excédent de 3 657 263 euros 02 et de 608 299 euros 02 en tenant compte des restes à réaliser,
- **a approuvé** le compte administratif et le compte de gestion de 2019 du budget annexe de l'eau qui fait ressortir un excédent de 166 241 euros 72 et de 141 271 euros 72 en tenant compte des restes à réaliser,
- **a affecté** les résultats de fonctionnement des comptes administratifs précédemment approuvés,
- **a décidé** de reverser au budget principal de la commune l'excédent sans emploi du service de l'eau potable, pour le montant arrêté au compte administratif 2019 soit 128 862 euros,
- **a approuvé** le budget primitif M 14 de 2020 qui s'établit comme suit :
 - Section de fonctionnement : recettes et dépenses : 4 071 329 euros dont 1 086 794 euros de virement à la section d'investissement.
 - Section d'investissement : recettes et dépenses : 10 345 847 euros.
- **a approuvé** le budget primitif M 49 de 2020 qui s'établit comme suit :
 - Section d'exploitation : recettes et dépenses : 583 909 euros.
 - Section d'investissement : recettes et dépenses : 239 651 euros.
- **a reconduit** les taux d'imposition des taxes directes locales,
- **a attribué** aux associations les subventions suivantes :

Association	Montant
Donneurs de sang bénévoles de Neuvecelle	1 300 €
Neuvecelle Loisirs Culture	18 500 €
Association Théâtrale de Neuvecelle "Théâtralement vôtre"	2 600 €
Association des Parents d'élèves Lou Nove Chatni	4 700 €
Come N'Dance	100 €
Neuv'Gym	800 €
Neuvecelle Handball	4 500 €
Les Trompes de Chasse de Neuvecelle	1 000 €
Le Jardin des Sons	1 500 €
Club de l'amitié	1 200 €
Nyamagué	400 €
Une idée de Génie	1 000 €

Abri Théâtre	1 000 €
Lire et faire lire	100 €
ADMR SSIAD soins à domicile	1 500 €
Arc en Ciel bibliothèque EHPAD	100 €
ASL (asso pour le sauvegarde du Léman)	100 €
Banque Alimentaire Haute Savoie	300 €
Croix Rouge Françaises unité locale du Chablais	300 €
Espace femmes La Roche	400 €
HDL Ecole à l'hôpital	100 €
HDL Equipe mobile Psychosociale	100 €
HDL Spirale	100 €
JALMALV	200 €
Jeunesses Musicales de France	480 €
Lycée les 3 vallées	120 €
Secours Catholique	300 €
Secours Populaire Chablais	300 €
Union Nationale des parachutistes 74	150 €
MJC Evian	1 800 €
Cie de l'une à l'autre	500 €
Rugby club Thonon Chablais Léman	500 €
Club Aviron Evian	500 €
Tennis Club Evian	1 600 €
VTT Pays de Gavot	500 €
Ski Club d'Evian	500 €
CPIE Chablais Léman	2 000 €
	51 150 €

- **a attribué** une subvention d'équilibre de 28 000 euros au C.C.A.S. de Neuvecelle,

- **a demandé** que les acquisitions de matériel, outillage et mobilier, de valeur inférieure à 500 € TTC, soient considérées comme des dépenses d'investissements,

- **a sollicité** des subventions de la Direction Régionale des Affaires Culturelles et de Savoie biblio pour les aménagements réalisés à la bibliothèque et pour les acquisitions de collections,

- **a sollicité** le versement d'un fonds de concours de la part de la CCPEVA pour les équipements des classes scolaires,

- **a approuvé** la modification des statuts de la CCPEVA,

- **a décidé** d'octroyer une prime de 100 euros pour l'achat d'un vélo à assistance électrique pour toutes les acquisitions qui répondent aux critères et conditions fixés par l'Etat hormis les conditions fiscales,

- **a approuvé** l'acquisition d'une parcelle de terrain d'une contenance de 137 m² à l'Est du groupe scolaire pour l'aménagement d'un parking.

En fin de séance, le Conseil Municipal,

- a été informé de la situation des recours engagés à l'encontre de la Commune,

- a été grandement remercié par Madame le Maire, ainsi que les services municipaux, pour leur implication dans la vie municipale durant ce mandat qui s'achève.